

**CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES  
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION**

LETTRE D'INFORMATION

**Numéro 39 - Janvier 2008**

---

**Nouvelles recherches en histoire jurassienne**

**Sommaire**

Philippe HEBEISEN, <i>Bilan de la première journée de présentation des « Nouvelles recherches en histoire jurassienne »</i> .....	3
Vincent KOTTELAT, <i>Pour une archéologie du secret jurassien</i> .....	4
Lionel JEANNERAT, <i>Le parti jacobin du pays de Porrentruy</i> .....	6
Sophie LACHAT, <i>Les chemins de fer privés des Franches-Montagnes : naissance, exploitation et défis d'un réseau (1892-1943)</i> .....	8
Maria NOGUEIRA, <i>Bellelay, ancien couvent devenu hôpital psychiatrique (1789-1960)</i> .....	9
Emma CHATELAIN, compte-rendu : « Nous sommes des hommes libres sur une terre libre ! », <i>Le mouvement antiséparatiste jurassien (1947-1975), son idéologie et ses relations avec Berne.</i> ....	14
Clément CREVOISIER, <i>L'Histoire c'est moi</i> au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont.....	17



## **Bilan de la première journée de présentation des « Nouvelles recherches en histoire jurassienne »**

Le 29 septembre dernier, un public nombreux – plus de 80 personnes – a répondu à notre invitation à venir écouter une série de quatre conférences portant sur quelques aspects de travaux récents menés à bien par de jeunes historiens et historiennes jurassien-nes, qui ont ainsi eu l'occasion présenter leurs mémoires de licence en histoire. Cette journée résultait d'un appel à communication effectué auprès des étudiants et chercheurs des universités suisses, jurassiens ou non, et travaillant sur l'histoire du Jura historique ou dont la recherche avait un lien avec ce dernier.

En effet, dans la continuité de ce qui a toujours eu cours au Cercle d'études historiques (CEH) et qui est certainement une de ces vocations premières, il s'agissait pour nous d'offrir une tribune à de jeunes chercheurs, encore peu connus du public, afin de leur permettre de présenter le fruit de leur travail. Ces dernières années, le CEH avait pris l'habitude d'inviter un seul conférencier. Nous avons voulu repenser quelque peu la formule, étant donné qu'un certain nombre de travaux étaient à disposition en ce moment. D'autre part, il s'agissait de marquer le coup en choisissant une façon de faire qui mobiliserait le public, un procédé susceptible de lui plaire sans pour autant le lasser en multipliant les conférences, les dates et les lieux en fonction des thèmes abordés. Nous avons donc modifié notre concept en donnant la parole, l'espace d'un après-midi, à quatre chercheurs (dans l'ordre des présentations : Vincent Kottelat, Lionel Jeannerat, Sophie Lachat et Maria Nogueira) qui se sont exprimés chacun pendant environ vingt minutes, exposés suivis par une dizaine de minutes de questions du public aux orateurs. Cette recette semble avoir été la bonne, puisque les auditeurs n'ont pas manqué ainsi de manifester leur intérêt.

Quant à l'avenir, cette formule sera sans doute reconduite telle quelle, vu l'écho favorable rencontré. La périodicité de ces conférences dépendra en partie de la vigueur de la recherche puisque, pour ce qui est du public jurassien, il nous a prouvé son intérêt pour ce genre de manifestation par sa venue nombreuse, ce pour quoi nous tenions à le remercier chaleureusement ici. Et tant que nous en sommes aux remerciements, nous tenons également à exprimer toute notre gratitude à Madame Nathalie Fleury, qui a bien voulu accueillir notre manifestation au sein de son institution, ainsi qu'à la municipalité de Delémont, qui a généreusement offert l'apéritif qui a clos cette journée de la manière la plus conviviale.

Pour l'équipe du CEH, cet événement fut un succès très réjouissant, qui ne peut que nous inciter à persévérer et à la source duquel nous puiserons la motivation à poursuivre notre entreprise !

Philippe Hebeisen

## Pour une archéologie du secret jurassien

Aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle, le Jura a connu, comme de nombreuses régions européennes une série de luttes et de procès contre des pratiques plus ou moins occultes. Parmi les procès jurassiens de sorcellerie, on trouve quelques procès contenant des formules magiques, dites apotropaïques. Il s'agit de pratiques visant avant tout à guérir, donc ce que l'on pourrait nommer des prières « bénéfiques ». Ces prières sont appelées « oraisons » dans les minutes du procès, ce qui marque d'autant plus leur caractère fortement spirituel : être en oraison, c'est avant tout prier avec ferveur la divinité à laquelle on fait appel. Les prières apotropaïques sont donc une forme très religieuse de discours, mais sans toutefois signifier un véritable acte de foi.

Ces formules, comme c'est encore le cas chez la plupart des « penseurs de secret » d'aujourd'hui, sont employées à des fins thérapeutiques légères ; on guérit les yeux irrités, les foulures, les maux de ventre, les fièvres. Quant au rituel thérapeutique proprement dit, le peu de renseignements le concernant nous empêche d'avoir une vision concrète de la méthode pratiquée. Tout au plus est-il possible d'imaginer que, pour ce qui est des prières présentées ici, la présence de Marie auprès de la bête ou du malade ne devait pas être obligatoire, puisqu'aucun autre artifice, comme un objet devant toucher la bête ou le malade, n'est mentionné.

La première oraison est un récit qui met en scène un seul protagoniste : Jésus-Christ. Il n'y a pas de formule introductive ni de signe de Croix. La formule, d'une structure simple, commence directement par la description du Christ, sur lequel est posée vraisemblablement une sorte de couronne composée de trois fleurs. Ces dernières possèdent des vertus différentes et seule la troisième détient la capacité de guérir.

*Sur la tête de notre Seigneur il y a trois fleurs  
L'une de grâce, l'autre de volonté, et l'autre pour guérir ce sang.  
Qu'il en tombe autant de gouttes que notre Seigneur a dit de  
bourdes !  
Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.*

Dans ce cas précis, le mal visé est une blessure ayant entraîné un saignement. La formule se termine par un signe de Croix et peut paraître relativement courte, au regard des autres présentes dans le procès.

Par ailleurs, l'intérêt de cette prière se trouve avant tout dans son origine. En effet, cette formule est la seule qui peut se prévaloir d'une origine historique fiable ou du moins d'un historique dont la traçabilité peut être envisagée. Selon Lecouteux<sup>1</sup>, cette formule est attestée pour la première fois en Suisse en 1429, et se rencontre de l'autre côté du Rhin dès le XVI<sup>ème</sup> siècle ; cet auteur ne précise pas les sources qu'il utilise, mais nous avons pu retrouver le document de 1429 : *Sur lai fosse nostre seigneur, il i a trois fleurs : l'une*

<sup>1</sup> Cf. C. Lecouteux, *Charmes, conjurations et bénédictions: lexique et formules*, p. 42.

*de grace, l'autre de volonté et l'autre por li sanc guarir*<sup>2</sup>. E. Bosoky nous permet de mieux appréhender la problématique. En effet, il s'avère que certaines formules antiques ont été christianisées au Moyen Age. A la formule primitive vinrent se greffer le Christ, la Vierge ou des saints. Bosoky évoque un texte de Marcellus Empiricus, fondé sur un principe triple où trois personnages engendrent trois actions dont seul le dernier produit l'effet souhaité<sup>3</sup>. Ce motif ressurgit tout au long des âges, puisqu'on relève cette formule dans le *Physica Plinii* de Saint-Gall et, également au XIII<sup>ème</sup> siècle, dans le *Médecinnaire liégeois*, où les trois sœurs ont pour fonction d'arrêter le sang, ce qui nous rapproche de notre cas. Bien sûr, d'aussi grands bonds à travers les siècles auront de quoi étonner, mais qu'il nous suffise de nous demander s'il est bien raisonnable d'imaginer une paysanne de Cornol capable d'inventer une formule aussi stylisée et qui, de surcroît, ressemble dans sa structure à bon nombre d'autres prières ; voilà qui devrait suffire à ne pas mettre en doute la crédibilité d'un tel historique.

Ainsi, est-il vraiment inconcevable d'imaginer que Marie ait été la détentrice d'une formule à caractère apotropaïque d'origine antique ? Il paraît fort peu probable que Marie a possédé une formule identique à celle d'un Marcellus Empiricus. Les différences importantes, que l'on pourra dénoter, peuvent toutefois être expliquées par le caractère oral de la transmission. Ainsi, le phénomène appelé « contamination » par les folkloristes<sup>4</sup> permet d'avancer l'hypothèse que les trois fleurs de la formule devaient être à l'origine trois vierges<sup>5</sup>. La transmission orale aura eu comme conséquence une diversification des éléments constitutifs de la formule, parfois augmentée de détails ou, plus souvent, simplifiée. Dans le procès de Marie, il n'apparaît que peu d'éléments inutiles au bon fonctionnement du processus. Lecouteux indique par exemple que les fleurs devaient être à l'origine des lis ; de plus, il semble que ces fleurs aient été parfois colorées<sup>6</sup>. Ces détails, on le voit bien, ne se retrouvent pas dans la version de Marie.

Pour conclure ce bref aperçu, terminons par dire que les formules apotropaïques, contenues dans le procès de Marie Barat, nous montrent un aspect original de la vie rurale quotidienne du Jura de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. Marie fait donc partie de cette catégorie de sorcières correspondant à la campagnarde âgée parfaitement typée, qui agit seule, s'apparentant plus à un guérisseur qu'à la sorcière telle que décrite par les démonologues du XVI<sup>ème</sup> siècle. Reste qu'elle ne fut pas inquiétée outre mesure par la justice, si ce n'est son court séjour en prison. Pas de torture, et donc pas d'aveux forcés. Il est tout à fait

<sup>2</sup> Cf. SAVk. 18, 5f (Schweizerisches Archiv für Volkskunde. Basel 1897 ff.), in : H. Hoffmann-Krayer, *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, Walter de Gruyter & C°, Berlin, Leipzig, 1929.

<sup>3</sup> Cf. Bosoky, *Charmes et prières apotropaïques*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 93 : *Stabat arbor in medio mare et ibi pendeat situla plena intestinorum humanorum ; tres virgines circumibant, duae alligabant, una revolvebat*. « Un arbre se dressait au milieu de la mer ; il y pendait des seaux remplis d'intestins humains. Trois vierges en faisaient le tour, deux liaient, une déliait. » Trad. Lecouteux. Les références données pour Marcellus Empiricus sont : M. Empiricus, *De medicamentis*, XXVIII, t. II, p. 500.

<sup>4</sup> À savoir le fait que le caractère oral de la transmission des moyens apotropaïques engendre, le plus souvent, une fusion entre plusieurs prières pour n'en constituer plus qu'une, originale. Cf. E. Bosoky, *op. cit.*, p. 47

<sup>5</sup> Cf. E. Bosoky, *op. cit.*, p. 48.

<sup>6</sup> Tout en restant très prudent avec ce genre de comparaison, notons qu'il pourrait y avoir une correspondance possible avec le Cantique des cantiques, où, au deuxième chapitre, il est fait mention de fleurs de lis dans une couronne d'épines.

remarquable de noter à ce propos avec quelle désinvolture elle nous révèle ses prières. Pour Marie, ce ne sont que des moyens lui permettant de faire le bien à son entourage, et il lui paraissait peut-être tout aussi banal de prier à l'aide de *ses* formules que de réciter le Notre Père en latin, comme le faisaient la plupart des gens, c'est-à-dire, sans véritablement comprendre ce qu'ils étaient en train de faire<sup>7</sup>.

Vincent Kottelat

## **Le parti jacobin du pays de Porrentruy<sup>8</sup>**

Le parti jacobin du pays de Porrentruy, nommé parfois dans la littérature « parti rengguerien », reste méconnu dans l'historiographie. Sa formation, son fonctionnement interne et même sa composition sont ignorés par les historiens de la Révolution de la principauté de Bâle.

Le parti jacobin comprend des personnalités incontournables de la Révolution. La plupart soutenaient les idées nouvelles avant l'arrivée des troupes autrichiennes (18 mars 1791) venues réprimer les troubles. Parmi ces révolutionnaires, les plus connus sont l'abbé Lémane de Porrentruy qui fut le premier à afficher ouvertement ses sentiments, le syndic des Etats Rengguer qui devint le chef incontesté des Jacobins et le curé Copin du Noirmont, principal acteur révolutionnaire des Franches-Montagnes. Les dernières recherches effectuées sur celui-ci donnent un éclairage nouveau sur le fonctionnement et l'influence jacobine dans la principauté de l'évêché de Bâle.

Nous pouvons constater tout d'abord que le parti jacobin s'est formé relativement tard. Il a fallu attendre l'arrivée des troupes autrichiennes pour constater une scission parmi les différents acteurs des troubles qui demandaient la réunion des Etats du pays (notamment dans le comité de la commune de Porrentruy). Une partie d'entre eux (les moins virulents) bénéficièrent du pardon du Prince-Évêque et conservèrent leurs charges. Les autres furent emprisonnés ou émigrèrent dans la France révolutionnaire comme le curé Copin réfugié au Bief-d'Etoz. Une solidarité se créa entre les exilés qui nouèrent entre eux de fortes amitiés. Ils se réunissaient et complotaient pour provoquer la Révolution dans la Principauté. Ils espéraient rentrer triomphalement dans le pays et leurs espoirs reposaient en grande partie sur l'action de Rengguer à Paris qui bénéficiait de l'importante influence de son oncle Gobel, archevêque de Paris.

<sup>7</sup> Cf. Pro Deo, *L'ancien Evêché de Bâle du IV<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> siècle*, Porrentruy, 2006, p. 236.

<sup>8</sup> Cet article fait suite à l'article « La pensée religieuse du curé révolutionnaire du Noirmont, Louis François Zéphirin Copin (1723-1804) » publié dans le dernier numéro de la *Lettre d'information du cercle d'études historiques de la société jurassienne d'émulation* (n° 38) et à la conférence « Le rôle du curé Copin dans le parti jacobin du pays de Porrentruy » donnée au Musée jurassien d'art et d'histoire le 29 septembre 2007.

Ils tentèrent également d'agir dans le pays par des expéditions visant à provoquer la Révolution tant attendue. A ce titre, il est intéressant de constater le rôle central du curé Copin. Il fut informé en urgence de la tentative de soulèvement de l'Ajoie du 31 mai 1791 et fut l'instigateur du coup de force à Saignelégier du 11 juin 1791. Ces deux cuisants échecs furent dommageables à l'image des jacobins, considérés dès lors violents.

L'entrée des troupes françaises dans le pays de Porrentruy (30 avril 1792) donna un nouvel espoir aux Jacobins libérés des prisons du Prince-Évêque et à ceux revinrent de leur exil. On peut constater que l'assise populaire des Révolutionnaire était relativement importante à cette époque comme le démontre le retour triomphal de Copin dans sa paroisse. Cette influence populaire a été minimisée dans l'historiographie. Il est pourtant possible d'identifier trois foyers jacobins : l'Ajoie, Épiquerez et le Noirmont.<sup>9</sup> Bien que méconnus, nous savons que les deux premiers étaient importants. Quant à celui du Noirmont, nous pouvons à présent affirmer que le curé Copin joua un rôle central dans sa formation et son action.

Les Jacobins sympathisèrent avec les troupes françaises, qui devaient malgré tout soutenir la régence mise en place par le Prince-Évêque, et continuèrent vainement leurs tentatives de Révolution. La régence tenait bon et le seul espoir qu'il restait aux Jacobins résidait encore une fois à Paris où Rengguer et Gobel oeuvraient pour le renversement du régime du Prince-Évêque par les armées françaises d'occupation. Mais lorsque l'archevêque de Paris fut enfin désigné commissaire de la République française dans le pays de Porrentruy pour y instituer la République rauracienne, la régence n'existait plus. Les bourgeois et fonctionnaires avaient « révolutionné » pacifiquement le pays de Porrentruy sans l'aide des Jacobins.

La République rauracienne tire donc son instabilité de la lutte entre les Jacobins, qui se légitimaient par leur constance révolutionnaire en opposition avec les bourgeois restés fidèles au Prince jusqu'au dernier moment, et les députés communaux qui bénéficiaient d'une opinion populaire favorable. Entre l'arrivée des troupes autrichiennes en mars 1791 et la première assemblée nationale rauracienne de décembre 1792, de profondes divergences se sont créées parmi les élites réformistes des premiers troubles.

La responsabilité portée par les Jacobins dans l'annexion à la France (mars 1793) sapa définitivement leur base populaire mais la réunion leur permit de se maintenir au pouvoir encore quelque temps dans le département du Mont-Terrible. La chute de Rengguer, le jour de l'Ascension le 29 mai 1794, signifia le coup de grâce aux Jacobins du pays de Porrentruy. Au Noirmont, il a fallu attendre la réaction thermidorienne (septembre 1794) pour que la municipalité soit récupérée par les contre-révolutionnaires.

---

<sup>9</sup> En Ajoie, les Jacobins étaient nombreux mais malgré tout minoritaire, alors qu'à Épiquerez, ils semblent avoir été largement majoritaire. Au Noirmont, l'opinion était partagé et fluctua selon les époques. Les Jacobins y furent majoritaire jusqu'à la réunion à la France et ils se maintinrent au pouvoir durant la Terreur.

Littérature :

Lionel Jeannerat, Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (CH), dirigé par le Professeur Dr. Mario Turchetti, *Louis François Zéphirin Copin (1723-1804). Prêtre révolutionnaire*, 2007.

Lionel Jeannerat

## **Les chemins de fer privés des Franches-Montagnes : naissance, exploitation et défis d'un réseau (1892-1943)<sup>10</sup>**

Comment les Franches-Montagnes entrent à la fin du 19<sup>e</sup> dans une audacieuse épopée ferroviaire.

Confrontées à des difficultés économiques réelles vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les Franches-Montagnes se doivent de réagir. Emerge alors l'idée de relier la région au réseau de chemins de fer suisses pour la sortir de son isolement et insuffler à son économie rurale et horlogère un nouveau dynamisme. Grâce à la mobilisation des communes et de ses habitants en faveur du rail, le chemin de fer Saignelégier-La Chaux-de-Fonds est inauguré en grande pompe le 5 décembre 1892. Viennent ensuite en 1904 le Régional Saignelégier-Glovelier, puis en 1913 le Tramelan-Breuleux-Noirmont qui achève le réseau des chemins de fer privés des Franches-Montagnes. Pourtant à l'enthousiasme général que suscite l'arrivée du train, succèdent rapidement les premières difficultés d'exploitation. Les bouleversements socio-économiques et les progrès technologiques qui précèdent la Première Guerre mondiale, modifient de manière drastique les conditions d'exploitation des compagnies francs-montagnardes. Confrontés à la concurrence de l'automobile, incapables de se coordonner en un réseau, stratégiquement inintéressantes, les « tortillards » des Franches-Montagnes mènent une lutte quotidienne pour leur survie jusqu'à leur inévitable fusion en 1944, qui donne naissance aux Chemins de fer du Jura.

Sophie Lachat

---

<sup>10</sup> Nous ne publions ici que le résumé de l'exposé de Sophie Lachat, dont la *LICEH* n° 35 avait déjà publié l'article « Le Saignelégier-La Chaux-de-Fonds : l'exploitation d'un chemin de fer régional de 1913 à 1943 ».



## **Bellelay, ancien couvent devenu hôpital psychiatrique (1789-1960)**

### **Problématique**

La plupart des études portant sur l'abbaye de Bellelay s'intéressent à la naissance et l'essor du couvent pour la période allant du 12<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle. Il semblerait qu'avec l'avènement de la Révolution française, qui dissout définitivement la congrégation religieuse, l'histoire de l'ancien couvent cesse d'intéresser les historiens.

Pourtant les bâtiments conventuels de Bellelay abritèrent diverses entreprises avant d'accueillir un hôpital psychiatrique. Des entreprises aux destins divers que nous avons tenté de retracer à travers l'exploitation de nouveaux documents. En adoptant une approche diachronique, nous nous sommes intéressés aux différentes finalités que reçurent les bâtiments conventuels (horlogerie -brasserie/verrière- asile/hôpital psychiatrique). Nos recherches ont donc porté sur deux grandes périodes le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle. Dans un 1<sup>er</sup> temps, il s'agissait d'identifier les familles propriétaires de l'ancien domaine de Bellelay avant la création de l'asile d'aliénés (1899). L'attention portée à cette période permet également de placer la naissance de l'asile de Bellelay dans le contexte de la psychiatrie bernoise au 19<sup>e</sup> siècle. La deuxième partie du travail, portant sur le 20<sup>e</sup> siècle, s'intéresse à la création de l'hôpital psychiatrique de Bellelay. Quels sont les problèmes que le nouvel asile rencontre dans son exploitation ? Comment va-t-on les résoudre ?

### **Sources**

Quelles sont les sources qui ont été privilégiées ?

Pour le 19<sup>ème</sup> siècle, nous avons consulté les minutes notariales déposées au Registre foncier de Moutier et aux Archives fédérales. Ces actes notariés nous ont permis de remonter jusqu'en 1840 et d'identifier les propriétaires des bâtiments conventuels. Grâce à ces minutes, nous avons pu connaître les différentes transactions qui ont permis à l'Etat de Berne de devenir le seul propriétaire de l'ancien domaine de Bellelay.

Pour le 20<sup>e</sup> siècle, nous avons exploité les rapports annuels rédigés par les directeurs de l'établissement de Bellelay. Ces rapports ont rendu possible un travail statistique important. En effet, les données répertoriées de manière systématique ont permis d'étudier les caractéristiques de la population hospitalisée au sein de l'institution ainsi que les particularités du personnel soignant. Au sein de l'hôpital même, l'étude minutieuse de dossiers médicaux s'est révélée fort utile pour comprendre la prise en charge du malade ainsi que les différents traitements administrés. Les minutes notariales ainsi que les archives de l'hôpital, jusqu'alors inexploitées, donnent ainsi un nouvel éclairage sur l'utilisation de l'ancien couvent. Si les sources sont nombreuses, elles présentent un inconvénient : elles donnent souvent le point de vue du médecin au détriment d'autres. La rareté de documents écrits par les infirmiers et les patients de Bellelay reste, malgré le témoignage de Mme Cabella, une lacune difficile à combler.

### **Le 19<sup>e</sup> siècle : l'ère industrielle de Bellelay**

L'avènement de la Révolution française provoque la disparition de l'ordre des Prémontrés à Bellelay. L'expulsion de la communauté religieuse qui occupait depuis des siècles le site et la nationalisation brutale de l'ancien couvent est un moment de rupture. Un moment de rupture à deux niveaux. Au niveau événementiel car des nouveaux propriétaires deviennent les maîtres de l'ancien domaine de Bellelay ; au niveau historiographique puisqu'on cesse de s'intéresser au sort de l'abbaye.

La reconstitution généalogique et l'étude de minutes notariales ont permis de mettre en évidence le rôle clé joué par deux familles dans le patrimoine foncier. On constate en effet, pour le 19<sup>e</sup> siècle, une grande continuité au niveau de la propriété foncière. Une continuité illustrée par deux grandes familles : la famille Japy/Monnin et la famille de Reinach- Hirtzbach.

La première famille a joué un rôle déterminant dans l'utilisation des bâtiments conventuels. En 1798, Frédéric Japy achète au gouvernement français les vastes édifices de Bellelay. L'industriel installe à Bellelay une horlogerie, sorte de tremplin qui doit lui permettre de s'introduire dans le marché helvétique. Le projet de Japy, bien qu'ambitieux, se solde par un échec cuisant. Entre 1805 et 1817, la filiale de Bellelay semble ralentir sa production et est progressivement abandonnée. Le deuxième personnage, dont le destin est lié à celui de l'ancien couvent, est Jean-Pierre Monnin. Ce dernier, devenu propriétaire des bâtiments conventuels en 1817, y installe une brasserie. Suivant l'exemple de son beau-père, Frédéric Japy, Jean-Pierre Monnin n'hésite pas à déployer la même stratégie en associant ses fils au fonctionnement de l'entreprise. Ses descendants, en concluant des mariages avec d'autres Japy ou Monnin, perpétueront cette volonté de conserver le patrimoine industriel au sein de la famille. Aux commandes de l'entreprise dès les années 1850, les deux fils Monnin réussissent peu à peu à étendre leur activité et créent, à côté de leur brasserie, une verrerie. Mais à partir de 1867, les deux sociétaires rencontrent des difficultés. Trois ans plus tard, la brasserie cesse de fonctionner. Quant à la verrerie, elle doit affronter une concurrence étrangère de plus en plus féroce. Dès 1876, la verrerie de Bellelay ralentit considérablement sa production. Elle continue à exister sous sa forme juridique jusqu'en 1891, année où Schindler, le gérant, procède à la liquidation de la verrerie et vend l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers à l'Etat de Berne.

On observe que l'achat de l'ancien couvent et ses dépendances s'est fait en plusieurs étapes. En effet, entre 1890 et 1919, les autorités bernoises acquièrent un nombre important de terrains et d'édifices qui appartenaient à la congrégation religieuse. En reconstituant l'ancien domaine de Bellelay, l'Etat de Berne cherche à créer une vaste exploitation agricole, censée assurer une certaine autosubsistance au nouvel asile. La transformation du couvent en asile d'aliénés se comprend donc comme un long processus. Une reconversion laborieuse qui suscita des oppositions, notamment auprès des autorités politiques et du corps médical de l'époque. Il fallut l'intervention de plusieurs acteurs, de personnalités comme le Dr Schwab ainsi que de la Société jurassienne d'émulation, pour que le projet d'établir à Bellelay une maison de santé aboutisse.

## De l'asile à l'hôpital psychiatrique

La naissance de l'hôpital de Bellelay est aussi à situer dans un contexte particulier, celui de la psychiatrie bernoise du 19<sup>e</sup> siècle. A cette époque, le canton de Berne dispose d'une seule institution psychiatrique, la Waldau. Cette dernière continuellement surpeuplée ne peut pas accueillir les malades issus de la partie francophone du canton. La mise en place de cliniques privées permet d'héberger temporairement des nouveaux malades. Mais à partir de 1870, ni la Waldau ni les établissements privés ne parviennent à répondre à une demande de plus en plus pressante. La situation est particulièrement dramatique dans le Jura bernois où les communes, faute de place, doivent interner leurs aliénés dans les pénitenciers. Ces mêmes communes dénoncent à partir de 1876 les conditions d'internement de leurs assistés. La majorité des préfets jurassiens souhaite que l'Etat intervienne rapidement soit en créant un second établissement soit en agrandissant de manière considérable la Waldau. Leur requête ne semble pas avoir trouvé le succès escompté. Mais à partir de 1880, on s'achemine vers une solution. En effet, le décret de 1880 annonce le début d'une nouvelle époque, celle des réformes qui vont se poursuivre jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et même au delà. Le décret de 1880 va permettre de créer un fonds destiné à subventionner des nouvelles constructions. Reconduite en 1890, une partie de ce fonds sera utilisée pour financer la transformation de l'ancien couvent de Bellelay en asile d'aliénés. En 1899, l'asile de Bellelay ouvre, après plusieurs années de travaux, ses portes. Le rôle du nouvel établissement consiste dans un 1<sup>er</sup> temps à soulager les deux autres institutions cantonales. Pour l'année 1899, on observe que Bellelay a servi à désengorger les deux autres maisons cantonales, puisque 2/3 des malades proviennent de la Waldau et de Münsingen. Mais ce constat doit être nuancé. En effet, pour la période de 1901 à 1922, on constate que leur apport cumulé ne représente plus que 10 % de l'effectif total.

Créée pour contrer la surpopulation de la Waldau et de Münsingen, Bellelay souffre rapidement du même mal que ses deux congénères. L'inauguration d'un pavillon d'admission en 1931 n'améliore que temporairement les conditions d'internement des malades. Pour lutter contre ce surpeuplement, les différents directeurs opteront pour des solutions de compromis, partagées entre de considérations médicales et financières.

L'institution, conçue au départ comme une succursale de deux autres établissements psychiatriques, cesse rapidement de jouer ce rôle pour occuper une place importante dans le réseau hospitalier de la partie francophone du canton. Les directeurs de l'hôpital de Bellelay manifestent d'ailleurs leur volonté de s'adapter aux besoins de la population locale. Une volonté qui aboutit à la création de dispensaires (offrir à une population éloignée des polycliniques universitaires des soins psychiatriques de base), d'ateliers protégés (faciliter la réinsertion professionnelle des patients) et d'un service de psychiatrie infantile (dépister et traiter les maladies mentales et les troubles du langage chez l'enfant).

Quant à l'architecture des bâtiments, l'ancien couvent ne se prête guère à la création de sections homogènes. Des malades souffrant d'affections fort diverses sont entassés dans le même dortoir. Cette promiscuité touche également le personnel soignant, dont une partie doit cohabiter avec des patients bruyants. L'établissement nécessitera plusieurs transformations pour devenir opérationnel. Il faudra attendre les années 60 pour que l'institution puisse utiliser ses infrastructures de manière optimale.

Pour ce qui est des acteurs de la médicalisation à Bellelay, en particulier du personnel soignant, quelques particularités sont à souligner. Il s'agit tout d'abord d'un personnel laïc, majoritairement féminin, sans qualifications et instable. Un personnel très fluctuant surtout pour les premières années de fonctionnement de l'hôpital. En effet, le métier de « gardien » reste, durant la 1<sup>e</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle, peu reconnu et marqué par l'empirisme. Etre « gardien » à Bellelay demeure un métier contraignant, où les tâches ménagères font partie du quotidien. Cela pourrait expliquer pourquoi les directeurs de l'établissement peinent à recruter leur personnel soignant. C'est en Suisse orientale et dans le Nord de l'Italie (Aoste, Turin, Gênes) que les directeurs de Bellelay vont chercher leurs infirmiers. Un personnel soignant difficile à recruter et à héberger mais qui va néanmoins se consolider. Cette stabilisation se fait grâce à l'intervention de l'Etat et d'associations professionnelles mais également par le biais de l'initiative privée (Société coopérative de construction).

Notre recherche s'est portée également sur un deuxième groupe d'acteurs : les patients. Grâce à l'étude de dossiers médicaux, un portrait de la population que l'on reçoit à Bellelay a pu être brossé. Appartenant en règle générale aux classes à faible revenu, cette population est majoritairement célibataire et suisse-alémanique jusque dans les années 30. Peu à peu l'établissement va se « romandiser » en accueillant prioritairement des patients francophones, provenant des districts limitrophes.

Un autre aspect abordé dans notre travail concerne les traitements dispensés par l'hôpital de Bellelay. On peut distinguer deux types de traitements. La 1<sup>e</sup> catégorie regroupe les traitements non médicamenteux comme l'alitement, la balnéothérapie et l'isolement. Ces traitements, bien que peu onéreux, sont difficiles à appliquer à Bellelay car ils exigent un nombre d'infirmiers important.

D'autres traitements non médicamenteux, comme la thérapie par le travail demeure au début du 20<sup>e</sup> siècle marginale. C'est seulement dans les années 20 que le travail en tant que thérapie est institutionnalisé à Bellelay et connaît un développement considérable. Les dossiers médicaux nous dévoilent la diversité de tâches accomplies par les pensionnaires durant leur séjour à l'hôpital : travaux agricoles, activités artisanales, corvées ménagères ou encore distribution de mets. A partir de 1930, l'essor du placement familial à Bellelay permet à certains patients de sortir de l'institution. Des familles paysannes vont, contre rémunération, accueillir ces pensionnaires. Cette pratique va permettre à l'hôpital de lutter contre la surpopulation.

La 2<sup>e</sup> catégorie de traitements, que nous avons distinguée, regroupe les thérapies médicamenteuses qui se développent dans les années 40 et 50. L'avènement de ces traitements dits biologiques (malariathérapie, cure par le sommeil, thérapeutiques de choc) ainsi que l'arrivée de neuroleptiques vont diminuer considérablement la durée d'internement des patients. Ces nouveaux traitements contribuent de manière importante au développement de la médecine ambulatoire. Mais d'autres mesures mises en place y participent également. Autant le Service social externe que la Société bernoise de patronage des aliénés, qui interviennent dans la prise en charge extra-hospitalière des malades, contribuent à l'essor de la médecine ambulatoire. D'autres institutions dépendant de la clinique de Bellelay, comme les dispensaires et le Service médico-pédagogique sont des agents de liaison entre l'hôpital, le malade et les autorités. Elles jouent un rôle dans la prévention de la maladie mentale et interviennent dans le traitement à domicile.

De manière globale, on observe une amélioration de la qualité de soins dispensés à Bellelay. Cette amélioration s'opère à plusieurs niveaux. D'une part on constate un raccourcissement de la durée de séjour du malade, d'autre part une amélioration de l'encadrement infirmier. Si en 1899 l'institution dispose d'un infirmier pour dix patients, en 1975 la proportion est approximativement d'un infirmier pour deux malades. Parallèlement on assiste à une stabilisation du personnel soignant due en grande partie aux facilités de logement, à l'augmentation de salaires et à l'octroi de congés. Ces innovations vont considérablement améliorer les conditions de travail de l'infirmier à Bellelay. On constate également une professionnalisation du personnel soignant. L'institution de Bellelay confrontée à une pénurie d'infirmières qualifiées va intervenir dans la formation de son personnel. L'hôpital va ainsi participer activement à leur formation en créant, en 1927, sa propre école d'infirmières.

## **Conclusion**

La création de l'établissement de Bellelay se conçoit comme un long processus impliquant la participation des nombreux acteurs, parfois en désaccord quant à la réutilisation future de l'ancien couvent. Une reconversion laborieuse qui ne se fait pas dans l'immédiat mais qui devient peu à peu réalité lorsque les autorités bernoises deviennent propriétaires du domaine en 1890. Inauguré en 1899, l'asile de Bellelay est loin pourtant de l'établissement modèle préconisé par les psychiatres de l'époque. Héritant des handicaps de l'asile du 19<sup>e</sup> : surpeuplement, architecture peu adaptée, personnel peu qualifié, l'institution nécessitera des transformations qui se poursuivront jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. En dépit de ces inconvénients, l'établissement va peu à peu se moderniser jusqu'à acquérir le statut d'hôpital psychiatrique. Une modernisation qui s'opère non seulement à travers l'amélioration des infrastructures mais également à travers la professionnalisation du personnel soignant. Des innovations, comme l'introduction du placement familial et l'essor de la thérapie par le travail à partir de 1930 ainsi que la création de dispensaires hors de l'hôpital, vont contribuer considérablement à améliorer le cadre de travail de l'infirmier à Bellelay. L'avènement de neuroleptiques au début des années 60 transforme de manière radicale le visage de l'institution. L'hôpital en effet, souffrant longtemps d'un surpeuplement chronique, se vide de ses occupants. Une diminution spectaculaire de la durée de séjour s'opère, et des nombreux patients peuvent continuer leur traitement à domicile. Que ce soit l'essor de la médecine ambulatoire ou la professionnalisation du personnel soignant, tous ces éléments indiquent une amélioration de la qualité des soins prodigués à Bellelay.

Maria Nogueira

## Compte-rendu

**Emma Chatelain, « Nous sommes des hommes libres sur une terre libre ! », *Le mouvement antiséparatiste jurassien (1947-1975), son idéologie et ses relations avec Berne*. Ed. Alphil, 2007 (Cahiers d'études historiques n° 6)**

Un travail, encore un, sur la Question jurassienne ? Effectivement, on pourrait, de prime abord, penser avoir tout dit sur cette dernière. Il existe en effet une vaste bibliographie sur ce sujet. Vaste et diversifiée puisque la Question jurassienne n'a pas intéressé que les seuls historiens (pour ne citer que les ouvrages les plus récents, *L'Aventure du Jura*, de Claude Hauser ou *La Question jurassienne* d'Alain Pichard) mais aussi différents chercheurs, les sociologues notamment. D'importants ouvrages tels que ceux de Gilbert Ganguillet, *Le Conflit jurassien. Genèse et trajectoire d'un conflit ethno-régional*, ou de Bernard Voutat, *Espace national et identité collective*, par exemple, s'inscrivent dans ce courant de recherche. Outre les études scientifiques, il existe aussi de nombreux écrits, souvenirs ou témoignages, des acteurs qui ont fait la Question jurassienne. Il s'ensuit qu'un grand nombre d'ouvrages sur le conflit jurassien ne sont pas impartiaux mais très nettement militant en faveur d'un camp ou de l'autre. Néanmoins, malgré ce grand nombre de documents, il restait en tout cas encore un aspect qui jusqu'à maintenant avait toujours plus ou moins été laissé de côté : le mouvement antiséparatiste. En effet, ce dernier a été beaucoup moins étudié que son adversaire, n'étant jamais examiné pour lui-même mais uniquement dans le cadre de travaux plus larges sur la Question jurassienne. Il y avait donc là une belle opportunité d'étudier la Question jurassienne tout en tentant de combler, en partie, cette lacune sur le mouvement antiséparatiste, c'est pourquoi j'ai décidé d'en faire le sujet de mon travail de mémoire de fin d'études universitaires et dont le livre qui est paru il y a quelques semaines est le résultat.

Dans cet ouvrage, je me propose donc de me consacrer uniquement au mouvement antiséparatiste, et plus particulièrement à l'Union des patriotes jurassiens (UPJ), le mouvement chef de file de l'antiséparatisme.

Il fallait par contre définir une problématique plus particulière par laquelle aborder le sujet. C'est en lisant *Le Jurassien* (le mensuel de propagande de l'UPJ) que j'ai décidé de faire une étude de l'idéologie antiséparatiste, une analyse de son discours. Je tenais à comprendre pourquoi cette population tenait à rester dans le canton de Berne, quels étaient les arguments invoqués pour justifier cette position et finalement comment ces derniers ont évolué et pourquoi. Principalement basée sur une lecture poussée du *Jurassien* (mais aussi de nombreux autres écrits, discours, brochures, etc.), cette analyse m'a permis d'identifier trois grands thèmes dont j'ai ensuite tenté de dessiner l'évolution en fonction des événements importants de la Question jurassienne :

### 1) L'attachement à la Suisse et à ses valeurs.

Il ressort en effet souvent du discours antiséparatiste la conviction que leur combat ne concerne pas que le Jura mais bien toute la Suisse et ses valeurs, celles qui font sa spécificité, soit la démocratie, la tolérance, le dialogue, la concertation qui permettent à des gens de langues, de confessions et de cultures différentes de vivre ensemble.

C'est ce que les antiséparatistes appellent l'« esprit suisse » et qui, selon eux, est nié par les séparatistes qui représentent ainsi un véritable danger pour la nation.

Il est intéressant de remarquer ici que ce thème peut être directement influencé par les idées de la défense nationale spirituelle.

## 2) L'attachement à Berne.

Selon le camp antiséparatiste, le Gouvernement bernois ne se montre aucunement oppresseur envers sa minorité jurassienne et représente en outre un gage de sécurité économique.

En effet, les chiffres jouent ici un rôle important. Les antiséparatistes mettent notamment en avant la problématique des impôts qui seraient plus élevés dans un nouveau canton du Jura.

## 3) Le rôle de l'histoire et la question de l'unité du Jura.

Pour les antiséparatistes, on ne peut pas parler de la Question jurassienne sans tenir compte du passé. Ils mettent en effet en avant les liens pluriséculaires qui unissent Berne et le Jura et qui donnent ainsi une profondeur à la bonne entente entre ces deux parties du canton.

Pour introduire cette analyse de l'idéologie, il me semblait nécessaire de bien présenter le mouvement antiséparatiste, soit la naissance de l'UPJ, son évolution, ses acteurs principaux ainsi que ses moyens de diffusion.

Le tableau ne serait néanmoins pas complet sans une présentation des mouvements qu'on trouve autour de l'UPJ, soit les autres mouvements antiséparatistes tels que le Comité jurassien de vigilance démocratique (fondé en 1963), l'Association des Jurassiens bernois de l'extérieur (AJBE, en septembre 1964), les Jeunesses civiques du Jura bernois (1965) qui deviennent le Groupe Sanglier (1973), le Groupement interpartis pour l'Unité cantonale (GIPUC, 1966), le Groupement féminin de Force démocratique (GFFD, 1974) et l'Association des responsables politiques (ARP) qui prend plus tard le nom de Fédération des communes du Jura bernois (FJB, 1974).

A noter qu'il existe encore d'autres organisations, notamment l'Association des Amis du Jura bernois et Unité bernoise, pour lesquelles je n'ai pas trouvé d'informations mais qu'il serait très intéressant de pouvoir étudier un jour.

Par ailleurs, il est aussi important de souligner que l'on peut voir dans cette diversification du mouvement antiséparatiste un parallèle évident avec ce qui se passe du côté séparatiste. En effet, chaque groupement créé par ces derniers trouve son pendant dans le camp antiséparatiste (par exemple le Groupe Bélier, l'Association des Jurassiens de l'extérieur, l'Association des Amis du Jura, Unité jurassienne, etc.).

Un élément manquait encore au tableau qui devait servir d'introduction à l'idéologie antiséparatiste, c'était bien sûr le rôle du canton de Berne.

Mes recherches dans ce domaine m'ont amenée à découvrir de nombreux renseignements qui m'ont permis d'en faire une partie importante de mon travail, ce qui, a priori, n'était pas mon intention.

Comme sources, j'ai utilisé les renseignements conservés aux archives de l'Etat de Berne dans le Fonds Virgile Moine et dans le Fonds sur la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes qui contient notamment les procès-verbaux de cette délégation, des documents de travail et de la correspondance. Certains documents se trouvent par ailleurs dans les deux fonds.

Les années 1950 présentent la mise en place du soutien bernois à la politique antiséparatiste, qui se fait notamment par l'intermédiaire de la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DCEAJ, février 1951), qui peut être considéré comme la centrale des prises de décisions du Gouvernement bernois quant aux affaires jurassiennes. Cette délégation va en outre créer deux associations qui auront pour but de servir la cause antiséparatiste : l'Association pour l'entente entre Berne et le Jura (AEBJ, décembre 1951) et l'Office central d'information (octobre 1952).

J'ai mis en avant deux aspects différents de la politique bernoise adoptée dans les affaires jurassiennes. D'une part les prises de position officielles exprimées dans les nombreux rapports ou messages du Conseil-exécutif ou du Grand Conseil. D'autre part les prises de position moins officielles du canton de Berne, notamment ses liens très étroits avec le mouvement antiséparatiste et le soutien qu'il lui apporte. Ce soutien est aussi bien idéologique (transmission de rapports et de lignes directrices sur la politique à mener) que logistique et financier (grâce notamment au « Fonds pour l'entente entre Berne et le Jura », mis sur pied en octobre 1952, soit juste avant la naissance de l'UPJ). Ce financement concerne notamment un soutien au *Jurassien*, à l'AEBJ et aux membres les plus actifs de l'UPJ.

Voici en quelques mots un aperçu de mon travail sur le mouvement antiséparatiste pour lequel bien d'autres aspects restent encore à étudier. J'espère que ce livre aura ainsi défriché le terrain et engagera d'autres historiens à s'y intéresser.

Emma Chatelain



## ***L'Histoire c'est moi* au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont**

Depuis le printemps 2007 et jusqu'au 13 février 2008, le Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont présente *L'Histoire c'est moi*, exposition issue du projet Archimob. C'est sans doute la dernière fois qu'il sera possible de voir cette exposition exceptionnelle qui tourne dans différentes villes de Suisse depuis 2004.

Le projet Archimob est né de l'initiative du cinéaste Frédéric Gonseth en 1998 dans le contexte du profond débat qui voyait alors la Suisse sous pression internationale réexaminer son attitude dans le deuxième conflit mondial. Rappelons que la Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, dite Commission Bergier, a mené ses travaux de 1996 à 2001. Si les aspects sombres du comportement de la Suisse et de certains de ses ressortissants ou entreprises – politique à l'égard des réfugiés, relations internationales économiques et financières, biens spoliés etc. – se sont progressivement imposés dans le débat historique depuis les années 1960, ils y étaient restés relativement cantonnés, sous l'effet notamment d'une mémoire officielle embellissante. Leur brusque mise en évidence dans les années 1990 provoqua chez beaucoup des témoins de cette période une vive envie de parole qu'Archimob s'est proposé de recueillir. Après un appel à témoins, une quarantaine d'historiens et de cinéastes ont ainsi mené et enregistré des entretiens avec 555 personnes, suisses et étrangères, enregistrant plus de 900 heures de film. Les témoignages sont de tous ordres, relatant la vie quotidienne aussi bien que les expériences les plus fortes. De ce matériel ont été tirées plusieurs recherches et publications ainsi que l'exposition *L'Histoire c'est moi*. Cette dernière présente des extraits des enregistrements compilés autour d'une soixantaine de thèmes ainsi que 22 courts films documentaires réalisés par des cinéastes suisses à partir des entretiens.

Le projet est remarquable à plus d'un titre. Expérience d'histoire orale d'une ampleur exceptionnelle, il permet tout d'abord la conservation de témoignages des plus précieux documentant la mémoire d'une période clé. Il représente ensuite, en soutien aux travaux que les historiens ont déjà pu produire, une source de réflexion et un moyen pédagogique de premier plan particulièrement accessible au grand public. Les montages kaléidoscopiques de *L'Histoire c'est moi*, en juxtaposant des points de vue et des attitudes qui sont à chaque fois différents car propres à leurs auteurs, permettent de restituer la complexité des problématiques abordées, dans leurs dimensions historiques aussi bien que contemporaines.

Archimob réussit enfin la mise en perspective de la dialectique liant histoire et mémoire. Dans le court film documentaire intitulé *La Morale de l'Histoire*, le réalisateur David Bernet a rassemblé différentes prises de position des témoins par rapport au débat des années 1990. Parlant de la vision héroïsante du comportement de la Suisse enseignée dans les écoles après-guerre, une dame explique : « Je n'ai jamais compris qu'on présente les choses comme ça dans les livres d'école. Sans jamais parler de ce poids, de cette peur que nous avons, cette conscience aiguë d'être sans défense. » En 2004, par l'exposition *Mythen der Nationen*, le Deutsches Historisches Museum de Berlin a montré à travers les exemples de 27 pays européens, d'Israël et des Etats-Unis les différentes interprétations historiques que les nations mettent en place dans l'immédiat après-guerre quant à leurs attitudes respectives. Un espace problématique se crée alors entre histoire officielle et

mémoire personnelle. Cet espace forme pour *L'Histoire c'est moi* le champ d'une investigation qui se veut aussi opportunité de réconciliation.

A Delémont, une série d'objets tirée des collections du Musée complète l'exposition par une évocation de la période dans le Jura. Parmi les pièces les plus remarquables, il faut signaler ce Jésus-Christ cloué sur une croix composée de cartouches de fusil ; des oeuvres grand format sur papier de Coghuf, dont une relève de la série des charniers/champs de bataille que l'artiste développe entre 1934 et 1946 ; et enfin l'authentique casquette de général de Henri Guisan.

Reprenant le parti d'Archimob de mettre la parole au centre, huit rencontres avec des historiens de premier plan (Charles Heimberg, François Fleury (ethnothérapeute), Fabienne Regard, Claude Hauser, Jean-François Bergier, Christian Favre, Robert Belot et Mattia Piattini) ont intéressé un public nombreux. La conservatrice Nathalie Fleury a également recueilli des témoignages de personnes de la région qui ont été publiés l'été dernier dans le Quotidien jurassien. Fréquence Jura s'est aussi approprié la thématique en diffusant une série d'entretiens. Plusieurs dizaines de classes de la région ont enfin profité du dispositif pédagogique qui leur était proposé.

Pour conclure, on rappellera le film des artistes Isabelle Roy et Pablo Rosenblatt réalisé à l'occasion des festivités *Jura 25/30* en 2004 et qui réunit 35 portraits filmés de personnes, de tous âges et de tous milieux, ayant un lien fort avec la région. Intitulé *Jura*, ce travail a été publié sous la forme d'un double DVD en 2006. Sans prétention historique mais par la même mise en avant du témoignage personnel que dans *L'Histoire c'est moi*, le film explore la distance qui sépare, dans le contexte jurassien, aspirations et expériences individuelles d'une idéologie héritée d'une récente époque de crise.

Clément Crevoisier

## Eléments bibliographiques

### Perspective nationale

- Hans-Ulrich Jost, *Le salaire des neutres, Suisse 1938-1948*, Editions Denoël, 1999 (publication française sous la responsabilité de Bernard Comment, titre original : *Politik und Wirtschaft im Krieg*).
- Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale, Rapport final*, Pendo Verlag, 2002.
- [www.archimob.ch](http://www.archimob.ch)

### Perspective régionale

Depuis l'article de Pascal Rebetez qui soulignait l'essor particulier, comparativement au reste de la Suisse, de la Fédération fasciste suisse dans le Jura des années 1930, l'historiographie régionale s'est remarquablement étoffée. Il convient notamment de citer :

- Pascal Rebetez, « Les fascistes dans le Jura » in *D'autre part* n° 13, automne 1993.
- « Le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Points de vue jurassiens » in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 1998. Contributions de François Kohler, François Wisard, Pierre-Olivier Walzer, Claude Hauser et Henri Spira.
- Claude Hauser, *Les réfugiés aux frontières jurassiennes (1940-1945)*, coédition Cercle d'études historiques de la SJE et Groupe historique du régiment d'infanterie 9, 1999.
- « Les réfugiés en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Perspectives régionales » 15<sup>e</sup> Colloque du Cercle d'études historiques de la SJE sous la direction de Claude Hauser in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 2002. Contributions de Jean-Claude Rebetez, Jean-François Pitteloud, François Wisard, Jean-François Bergier, Marc Perrenoud, Christian Luchessa, Pierre Flückiger, Laurent Droz et Claude Hauser.
- *Guerre et frontières. La frontière franco-suisse pendant la Seconde Guerre mondiale*. Divers auteurs sous la direction de Robert Belot. Editions Alphil, 2005.

## Quatre ouvrages des membres du bureau à glisser sous votre sapin

Emma Chatelain

« Nous sommes des hommes libres sur une terre libre ». *Le mouvement antiséparatiste jurassien (1947-1975)*. Editions Alphil, 2007, Collection Cahiers d'études historiques.

Sophie Lachat

*Les chemins de fer privés des Franches-Montagnes. Naissance, exploitation et défis d'un réseau (1892-1943)*. Editions Alphil, 2007, Collection Cahiers d'études historiques.

Philippe Hebeisen

*Une histoire de la frontière neuchâteloise durant la seconde guerre mondiale. Administration et politique face aux réfugiés, les Verrières (1939-1945)*. Editions Alphil, 2007, Collection HistoireNE.ch.

Pauline Milani

*Femmes dans la mouvance communiste suisse. La Fédération des femmes suisses pour la paix et le progrès. Un militantisme entre conservatisme et émancipation, 1952-1969..* Editions Alphil, 2007, Collection histoire et société.

Tous les ouvrages au prix de 35 CHF, à commander auprès des Editions Alphil, Case postale 5, 2002 Neuchâtel 2 ([www.alphil.ch](http://www.alphil.ch)).

\*\*\*\*\*

### **Le Bureau du CEH**

Anne Beuchat BESSIRE  
La Praye 4, 2608 Courtelary  
a.beuchat@m-ici.ch

Damien BREGNARD  
Pl. Louis-Chevrolet 79, 2944 Bonfol  
damien.bregnard@aaeb.ch

Emma CHATELAIN  
Rue des Cèdre 3, 2000 Neuchâtel  
emma.chatelain@gmail.com

Alain CORTAT  
Chemin des Grands Pins 7, 2000 Neuchâtel  
alain.cortat@unine.ch

Clément CREVOISIER  
Rue du Lac 24, 1400 Yverdon-les-Bains  
lac24@bluewin.ch

Philippe HEBEISEN  
Rue des Cèdres 3, 2000 Neuchâtel  
philippe.hebeisen@unine.ch

Pauline MILANI  
Av. du Tribunal-Fédéral 40, 1005 Lausanne  
pauline.milani@gmail.com

Les Lettres d'information peuvent être commandées au secrétariat de la SJE :

8, rue du Gravier  
2900 Porrentruy  
032 466 92 57  
info@sje.ch